

la lettre d' **OvinAlp**

Haute fertilisation

DÉCEMBRE 2015 – ÉDITION SPÉCIALE "LES 10 ANS DU GRAND TASTING"

Édito

Notre entreprise conçoit et produit des solutions fertilisantes pour les professionnels : amendements organiques, engrais organiques et organo-minéraux, agent chélatant naturel, activateurs biocinétiques de fertilité, engrais organiques liquides, nutriments foliaires et engrais solubles. Fondée en 1988 dans les Alpes de Haute-Provence, à la source de ses approvisionnements, OvinAlp perpétue une tradition vieille de plusieurs millénaires (valoriser le migon, fumier de mouton des Alpes issu d'élevages extensifs) et innove avec volontarisme pour enrichir efficacement le sol et favoriser des modes culturels naturels, équilibrés et performants.

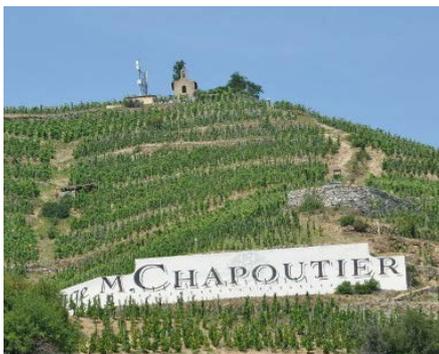
Éric Giovale, Président fondateur.

**OvinAlp lauréat
des Trophées de
l'Innovation
2015**

bettane+desseauve

le témoignage

Thibault Krier, de la Maison Chapoutier



> lire en page 3



Les secrets de la biofermentation solide

OvinAlp fabrique depuis 1988, dans les Alpes de Haute-Provence, des fertilisants organiques à base de fumier de mouton sélectionnés et compostés selon un procédé de biofermentation solide unique. Mais quelles différences et quels intérêts présente le fumier de mouton composté selon le procédé de biofermentation solide développé par OvinAlp par comparaison aux autres produits organiques?

Éléments de réponse, avec Caroline Durand, Responsable innovation & communication de l'entreprise.

Pouvez-vous nous indiquer la différence entre biofermentation solide et compostage ?

Caroline Durand : Il faut d'abord définir ce qu'est le compostage. Selon la réglementation européenne (CE 1069/2009), les produits d'origine organique doivent subir un traitement thermique à 133 °C – 3 bars pendant 20 minutes pour garantir leur hygiénisation afin d'être utilisés en tant que fertilisants. Cette méthode tue toute activité microbienne. La France a également validé, au niveau national, les méthodes alternatives de compostage qui permettent d'obtenir la même garantie sanitaire tout en conservant des propriétés agronomiques d'intérêt, sous réserve d'avoir obtenu un agrément sanitaire pour cette activité. Il s'agit

alors de respecter un certain couple temps/température : 70 °C pendant 12 heures, 65 °C pendant 3 jours, 60 °C pendant 7 jours ou encore 55 °C pendant 14 jours. Mais il existe différents moyens pour y arriver : on peut composter le fumier comme le faisaient nos grands-parents ou le sécher en lui faisant subir un traitement thermique, ce qui est radicalement différent ! Cela aura une incidence directe sur ses propriétés agronomiques et biologiques. Chez OvinAlp, nous avons développé un processus de biofermentation solide sur 12 mois, à l'air libre, tout au long duquel nous maîtrisons l'oxygénation, l'humidité et la température du compost, mais ce qui est primordial avant toute chose c'est de toujours travailler avec les mêmes matières premières. (suite page 2)

OvinAlp lauréat des Trophées de l'Innovation 2015

bettane+desseauve



À l'occasion des dix ans du Grand Tasting (décembre 2015), le Groupe Bettane & Desseauve a créé le prix de l'innovation. Il s'agit de récompenser tous ceux qui ont produit une idée nouvelle au bénéfice du monde du vin. Voici les dix lauréats 2015 : iDealwine, Ifavine, Riedel, Diam, Seguin Moreau, Eurocave, eProvenance, Coravin, Enomatic... et OvinAlp.

Les secrets de la biofermentation solide /suite

Au cours de ce process, les montées en températures successives dues à l'activité des micro-organismes naturellement présents permettront d'assurer l'hygiénisation complète du fumier de mouton composté. En suivant un cycle annuel, nous respectons la saisonnalité et les fluctuations climatiques propres à notre région, ce qui permet d'enrichir le compost en une flore microbienne diversifiée présentant un intérêt pour les sols. Le produit final est donc vivant car l'activité microbienne est conservée, y compris pour nos pellets, la granulation étant réalisée par pression à froid. Enfin, nos études ont établi que c'est au bout de 12 mois que l'on obtient le rendement humique optimal pour le fumier de mouton... Le compostage permet en effet de transformer des matières d'origine animales et/ou végétales, riches en lignine et en cellulose, en matière humique. Lorsque vous amenez un fumier brut au sol, les bactéries vont devoir immobiliser l'azote du sol afin de dégrader les composés ligneux et cellulotiques pour en faire de l'humus. Une compétition avec la plante va alors s'installer vis-à-vis de l'azote.

Tous les amendements fabriqués à base de produits d'origine organique, animaux ou végétaux, ne sont donc pas équivalents ?

C.D. : Non bien sûr : les uns sont riches en micro-organismes, les autres pas, certains apportent de l'humus stable alors que d'autres non et vous allez comprendre qu'il n'y a pas de hasard... Je viens de vous l'expliquer, premièrement la différence fondamentale entre les amendements réside dans la constance de composition, ensuite dans le procédé ou la méthode de traitement utilisée tout simplement parce qu'un séchage ou un traitement thermique à température élevée (130°) détruit toute activité micro-biologique présente dans l'amendement alors qu'un compostage maîtrisé permet d'augmenter celle-ci. Secondement, l'humus provient essentiellement de la lignine et de la cellulose, qui sont les composants principaux des matières végétales. Le fumier de mouton, base de nos amendements, est issu exclusivement d'élevages extensifs et quand

les animaux rentrent en bergerie c'est sur des litières de paille qu'ils se retrouvent, ce qui confère à notre amendement un profil type très proche d'un produit végétal avec un rendement humique important, encore amélioré grâce à notre process de biofermentation solide. En effet au début d'un cycle de biofermentation solide, sur une échelle qui va de 0 à 1, un fumier de mouton brut présente un Tr^{BM} de 0,33, puis de 0,5 après 3 mois de compostage, pour terminer à 0,86 au bout de 12 mois ! À l'inverse, les fientes de poules, lisiers de porcs souvent issus d'élevages intensifs dans lesquels on ne réalise pas de paillage avec des matières végétales ne présentent pour le coup aucun intérêt pour le compostage, et avec un Tr^{BM} de 0,04 ils ne subiront le plus souvent qu'un traitement thermique afin d'être hygiénisés. Néanmoins certains produits comme les lisiers de bovins, dans le cas où ils contiennent de la paille, pourront quant à eux être compostés. Dans ce cas la méthode utilisée est celle du compostage accéléré sur 2 ou 3 mois du fait que ces produits n'ont qu'un faible potentiel à générer de l'humus pendant le compostage : le Tr^{BM} des lisiers de bovins après compostage atteindra 0,2.

Un petit rappel, enfin, sur l'intérêt de l'humus dans un sol agricole ?

C.D. : L'humus entretient la fertilité des sols, il améliore le taux de matière organique, les propriétés physiques, chimiques et biologiques, et agit sur le complexe argilo-humique. La rétention des éléments minéraux est ainsi accrue, avec moins de pertes par lessivage, et la structure du sol améliorée : plus d'aération, de porosité, une meilleure rétention d'eau. Comme il est très long de remonter le taux de matière organique d'un sol, qui diminue naturellement chaque année par le processus naturel de minéralisation, le plus simple reste de l'entretenir par des apports réguliers d'amendements organiques. Le fait que cet amendement soit en plus un produit vivant amène une complémentarité à l'activité microbienne déjà existante dans le sol : les bactéries vont ainsi participer à la dégradation de la matière organique du sol, vont aider à la minéraliser et ainsi participer à la nutrition du végétal, lorsque les champignons et les actinomycètes participeront au processus d'humification.

imis, agent chélatant naturel

innovation 2016



Découvrez notre film pédagogique à l'adresse www.ovinalp.fr/imis

imis est un complexe amino-acide unique d'origine organique issu de la Recherche & Innovation d'OvinAlp. Intégré dans des solutions fertilisantes, il optimise leur efficacité. Il est le premier agent chélatant naturel homologué par le Ministère de l'Agriculture (n° 114-0009).

- **imis** favorise efficacement la pénétration des éléments primaires (N, P et K), des éléments secondaires (Mg, Ca...) et des oligo-éléments (Fe, Mn, B, Cu...) et leur intégration dans le métabolisme du végétal.
- **imis** améliore naturellement la synthèse des protéines, précurseurs des phénomènes de défense et de bioprotection des plantes. Sa richesse en composés osmoprotecteurs d'origine organique permet d'améliorer la résistance aux stress (froid, sécheresse...) en protégeant les membranes des cellules végétales.
- **imis** est une alternative naturelle et biodégradable aux agents chélatants de synthèse.

imis permet ainsi d'améliorer qualité et quantité de la récolte, tout en préservant le terroir et l'environnement.

imis est utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE 834-2007.



le témoignage

Thibault Krier, Maison Chapoutier :

« Un sol déstructuré est un sol mort »

Thibault Krier est responsable d'un des domaines Michel Chapoutier. Il conduit les 95 hectares de vignes situées dans les différentes appellations rhodaniennes - Hermitage, Saint-Joseph, Saint-Péray ou Cornas - en bio ou en biodynamie. Sur l'ensemble de ces parcelles, un même objectif est poursuivi. Celui d'amener et de maintenir la vie dans les sols. Témoignage.

Si le vignoble de la Maison Chapoutier est localisé dans de multiples appellations, donc sur différents terroirs, il n'en reste pas moins que l'entretien des sols poursuit un objectif commun : celui du maintien d'une « bonne vie microbienne », quelles que soient les parcelles. « Sans vie dans les sols, il n'y a pas beaucoup d'échanges entre la plante et le terroir et la plante ne peut pas exprimer tout son potentiel », argumente Thibault Krier.

Pour assurer le maintien de cette bonne « activité », celui-ci amène, avant l'hiver, des composts organiques, sur l'ensemble du parcellaire. L'idée étant en effet que les éléments minéraux - azote, phosphore, potasse - soient disponibles au printemps suivant, au moment du débourrement. « Le compost de mouton présente l'intérêt d'apporter de la vie microbienne et une certaine structure ; ils sont plus simples et plus respectueux de la matière », justifie le responsable technique, en lien notamment avec le fait que la fabrication des granulés permette de conserver vivants les micro-organismes. Ces apports lui servent par



Un aperçu du vignoble

ailleurs à compenser chaque année ce que la vigne consomme en matière organique : « Ainsi, on équilibre », poursuit celui-ci.

La forme sous laquelle est amené ce compost diffère néanmoins selon la topographie. Une quarantaine d'hectares de vignes est en effet particulièrement pentue, car située en coteaux. Sur ces parcelles non mécanisables, l'apport se fait donc sous forme de granulés, avec un « VG100 » conforme au cahier des charges établi, à la main, au semoir. En plaine, le compost est amené en vrac, à l'aide d'un épandeur, puis est aussitôt enfoui. Sur ces parcelles, l'objectif poursuivi par ces apports est également d'apporter une meilleure structure au sol :

« Les galets roulés peuvent tasser le sol lors des passages d'engins, explique Thibault Krier. Or un sol déstructuré est un sol mort, même s'il y a apport de matière organique... C'est donc une façon de décompacter les sols, naturellement ».

Et l'investissement « temps-homme » consacré par la maison M. Chapoutier est de taille : le chantier monopolise une quinzaine de personnes pendant trois semaines pour l'ensemble de ce domaine...

Du compost biodynamisé fait "sur-mesure"

Pour ses domaines conduits en Biodynamie, il est nécessaire d'apporter un compost produit spécifiquement pour ce type de culture. La Maison Chapoutier a choisi de confier une partie de la fabrication de son compost « biodynamisé » à OvinAlp depuis 2015. « Nous travaillons le fumier de mouton pendant trois mois en biofermentation solide à l'air libre, explique Caroline Durand, OvinAlp. Les préparations biodynamiques 502 à 507 sont incorporées en deux fois durant le processus. Un suivi de température journalier est effectué pour contrôler la bonne mise en œuvre du compostage. Les retournements du fumier sont réalisés en fonction du calendrier lunaire propre à la biodynamie. Toutes ces opérations sont bien sûr effectuées en concertation avec l'équipe technique de Chapoutier ».



L'image du mois

Notre ami le ver de terre, le héros des sols

les brèves

Un excellent millésime 2015 pour le SITEVI (Montpellier)

Nous avons eu le plaisir de recevoir pendant trois jours nos partenaires et clients privilégiés sur un tout nouveau stand qui portait fièrement la nouvelle identité de la marque... Cela a été l'occasion de lancer imis, 1^{er} agent chélatant naturel homologué, qui entre dès aujourd'hui dans les formulations des fertilisants liquides OvinAlp : gamme foliaire Kori, activateur biocinétique de fertilité Dopactif, engrais organique liquide Orstim 48...



COP21, programme 4 pour 1000

Dans le cadre de la COP21 qui se tient en ce moment même au Bourget, le Ministère de l'Agriculture a lancé officiellement l'initiative « 4 pour 1000 ». Ce programme a pour objectif d'améliorer les stocks de matière organique du sol de 4 ‰ (soit 0,4 %) par an, ce qui permettrait de compenser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de la planète. OvinAlp est bien sûr mobilisé pour que cette initiative soit suivie d'actions concrètes sur le terrain, pour des pratiques agricoles plus vertueuses et durables.

La saison des profils pédologiques touche à sa fin

Après avoir réalisé de nombreux profils de sols cet automne dans de grands vignobles français (Château Giscours, Margaux en Médoc ; Maison Jaboulet, Côtes du Rhône ; Vignobles Sumeire, Provence...), la saison s'achève avec l'arrivée de l'hiver. En complément d'une analyse de sol, un diagnostic pédologique va permettre de comprendre la réalité terrain d'une parcelle : structure du sol et aération, potentiel de rétention hydrique, activité biologique macroscopique (vers de terre, lombrics...), impact des techniques culturales, implantation du système racinaire... Contactez-nous pour organiser un profil pédologique sur l'une de vos parcelles au printemps !

Suivez-nous sur Twitter et Youtube !

OvinAlp investit les réseaux sociaux et vous présente chaque jour son actualité mais aussi des vidéos pour comprendre le métier de fabricant de fertilisants organiques, de la collecte du fumier de mouton des Alpes à la mise en marché en passant par le process de biofermentation solide ISO 14001... @OvinAlp

Haute fertilisation



SÉCURITÉ

Le sens du détail et l'exigence de sécurité constituent les fondements de notre culture qualité. Nous devons à tous les utilisateurs de nos produits une information transparente et objective, afin de préserver vos terroirs, votre image et nos avenir.



DURABILITÉ

En s'engageant dans une démarche de Développement durable, nous contribuons aux avancées sociétales et environnementales. Nous œuvrons ainsi pour une fertilisation respectueuse des sols, des agriculteurs, des consommateurs et de l'environnement.



EXCELLENCE

La performance de nos fertilisants est parfaitement mesurable. Si de grands vignerons, maraîchers, arboriculteurs, céréaliers, jardiniers, paysagistes, greenkeepers, éleveurs... utilisent et prescrivent OvinAlp, ce n'est pas un hasard !



INNOVATION

L'équipe Recherche & Innovation d'OvinAlp travaille chaque jour à faire progresser nos produits et services en imaginant des solutions toujours plus performantes, mais aussi en initiant et contrôlant une démarche qualité rigoureuse.



OvinAlp.fr

Le Plan | 05300 Ribiers | France
Tél. +33 (0)4 92 63 24 44 | Fax +33 (0)4 92 62 23 06 | contact@ovinalp.fr